

Communiqué de presse : la Commission interaméricaine des droits de l'homme accepte de connaître le litige des Peuples autochtones à Raposa Serra do Sol au Brésil

7 Décembre, 2010

Après des années d'attente pendant lesquelles ils ont été les victimes de violentes attaques et de la dégradation de leurs terres ancestrales, les peuples autochtones Ingaricó, Macuxi, Patamona, Taurepang et Wapichana de Raposa Serra do Sol ont reçu une décision favorable de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Lors de sa dernière session fin octobre, la Commission a rendu une décision de recevabilité dans le litige qui les oppose au Gouvernement du Brésil.

Par cette décision, la Commission a non seulement indiqué que la façon dont le gouvernement traite les peuples autochtones à Raposa pourrait constituer une violation de leurs droits humains, mais également que la Commission est aujourd'hui prête à débiter le stade ultime de l'examen du litige et à rendre un rapport final.

Source : Forest Peoples Program FPP, décembre 2010